RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

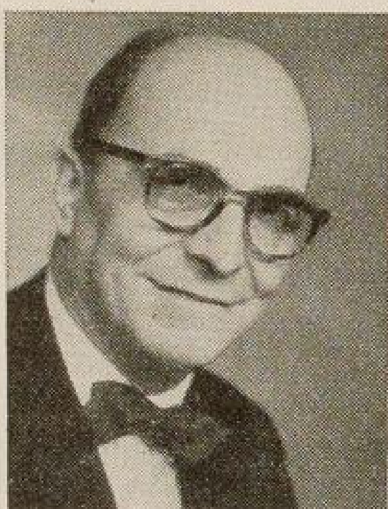
Candidature

Clément BOURNE

présentée par les

Indépendants et Paysans de l'Isère

Electrices, Electeurs,



Depuis Novembre 1958 vous avez connu l'espoir, une certaine stabilité.

Aujourd'hui vous êtes anxieux et désorientés, la radio et la propagande suffisent à cela.

Pourtant, il y a quatre ans, vous m'avez désigné pour vous représenter, vous ai-je trompés ?

En votre nom — lorsqu'il fallait choisir — j'ai pris mes responsabilités, sans me soucier d'une approbation momentanée, et l'avenir m'a généralement donné raison.

Ma position au dernier référendum vient du même souci.

Refusant le budget qui portait atteinte aux anciens combattants, j'ai réfusé aussi une loi d'orientation agricole qui n'était faite que de promesses. Je me suis opposé à la suppression du droit des bouilleurs de cru, comme à la nouvelle législation sur les débits de boisson, parce que mal étudiées et sans effet sur l'alcoolisme.

Le 6 Mai 1960 je me suis élevé à la tribune contre le glissement de nos institutions vers le pouvoir personnel.

A l'occasion du débat sur la force de frappe j'ai dit et redit les inconvénients et les risques d'une politique nucléaire nationale.

Si j'ai voté toutes les motions de censure, **j'ai affirmé à tous moments le désir de l'Assemblée de collaborer honnêtement avec le gouvernement :**

Nous restons disponibles et n'entendons pas être des figurants payés et muets.

Voici les préoccupations que je partage avec beaucoup d'autres :

— Retour au régime républicain normal tel qu'il est défini dans la Constitution de 1958 qui n'a jamais été appliquée.

— Maintien du Monde libre et de nos alliances.

— Réalisation d'une Europe unie économiquement, politiquement sous forme fédérale.

— Maintien de nos libertés dans le respect des lois.

— Sauvegarde du droit de propriété, gage d'indépendance, moteur de l'esprit d'entreprise.

— Prudence extrême quant aux jugements portés par les technocrates sur l'avenir de la petite et moyenne entreprise, de la petite propriété - certains raisonnements ne paraissent pas démontrés.

— Démocratisation vraie de l'enseignement - condition de la progression de l'homme - par une distribution plus importante de bourses d'étude et d'entretien à ceux qui demandent et méritent cette aide.

Ceci suppose une gestion plus normale des ressources françaises rigoureusement consacrées aux besoins les plus urgents du pays : éducation, logement, équipements collectifs.

— Retraite décente pour nos vieillards.

— La situation des ouvriers et ruraux sera l'objet d'enquêtes exactes pour tenir compte de l'état réel de leurs ressources, de leurs difficultés.

C'est après la satisfaction de nos besoins nationaux que nous pourrons distribuer une fraction du produit de nos impôts à des populations qui nous traitent avec indifférence ou avec hostilité.

— Les rapatriés seront reclassés et logés - la notion d'assistance ne devant pas éliminer celle d'indemnisation.

M'étant comporté très librement jusqu'à ce jour, je répète que la nouvelle assemblée s'élevant au-dessus de la notion de parti, saura s'unir pour maintenir stabilité, efficacité.

N'ayant pas la prétention de vous faire des promesses, j'ai la volonté de vous aider comme je l'ai fait, de travailler comme je l'ai fait.

Jouez franc jeu : si vous êtes d'accord, dites-le dès le **18 NOVEMBRE et DITES-LE NOMBREUX !**

Clément BOURNE
Pépiniériste
Conseiller Municipal
Conseiller Général de Saint-Marcellin
DÉPUTÉ SORTANT

Remplaçant éventuel :

Elie ROUSSET
Epicier en gros à VOIRON
Vice-Président de la Chambre de Commerce de Grenoble

IMP. CLUZE - ST-MARCELLIN 11/1962